



Les 257 lauréats du Label « Ville Active & Sportive » millésime 2019-2021 sont connus

257 villes recevront le label « Ville active et sportive » pour les années 2019-2021 (3 ans) **en présence de Roxana MARACINEANU, Ministre des sports** lors de la cérémonie officielle qui se tiendra le **8 février prochain à Angers. 118 nouvelles villes** et **139 villes en renouvellement** du millésime 2017-2018 rejoindront les 120 villes déjà récompensées lors du millésime 2017-2018. **Au total, ce sont 377 villes labellisées sur tout le territoire Français, métropole et Outre-mer.**

Pour la première fois depuis la création du label « Ville active et sportive » en 2016, les villes récompensées lors du premier millésime 2017-2018 pour une durée de deux ans pouvaient faire une demande de renouvellement.

Alors que les pratiques sportives sont en pleine mutation, le rôle des collectivités est essentiel pour rendre accessible et développer l'activité physique et sportive chez les Français et participer à faire des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 une perspective partagée par toutes et tous.

A la lecture des **257 dossiers de villes labellisées**, sur les **269 candidatures** présentées, le jury a remarqué des orientations retenues par les communes, notamment les événements de promotion autour du sport-santé et du sport féminin ainsi que le caractère innovant des infrastructures sportives de proximité pour s'adapter au caractère majoritairement libre et autonome de la pratique physique et sportive, à l'image de la forte progression des aires de fitness pratiqué dans l'espace public.

Cette évolution palpable des lieux et des pratiques sportives sera analysée et présentée sur la base des premiers résultats de l'étude « Sport dans la ville » menée par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), soutenu par le partenariat noué l'année dernière avec FDJ, lors d'une conférence de presse organisée en fin d'après-midi à Angers, en amont de la cérémonie.

Pour rappel, le label « Ville Active & Sportive » est organisé par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), représenté par le Ministère des Sports, l'ANDES et l'UNION sport & cycle. Ce label a pour objet de distinguer les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes, et accessible au plus grand nombre. Il est attribué sur une échelle de 1 à 4 lauriers pour une durée de **3 ans** sur la base de 4 critères :

- la motivation de la candidature
- la présentation du projet sportif
- l'état des lieux sportifs du territoire
- la politique sportive et les initiatives innovantes

En Partenariat avec



Le Conseil National des Villes Actives & Sportives

➡ **Ministère des Sports :**

Le Ministère met en œuvre une politique de développement des pratiques sportives pour le plus grand nombre. Cette politique qui vise à augmenter de 3 millions le nombre de pratiquants d'ici 2022 a pour objet de lever les freins qui empêchent ou limitent l'accès de chacune et chacun au sport et vise à réduire les inégalités d'accès à la pratique régulière d'une activité physique et sportive. Elle est déployée via les services de l'Etat chargés du sport en région et en département, les établissements publics nationaux et en partenariat avec le mouvement sportif, les collectivités territoriales et les acteurs économiques et sociaux.

Contact Presse : Catherine LALLEMENT – Conseillère auprès de la ministre, chargée de la communication et des relations avec la presse – 01.40.45.90.82 – sec.presse.sports@sports.gouv.fr
www.sports.gouv.fr

➡ **ANDES**, Association Nationale Des Elus en charge du Sport : regroupant les élus locaux en charge des sports en France métropolitaine et en Outre-mer, l'ANDES permet d'échanger sur les politiques sportives des villes et de représenter les intérêts des collectivités locales auprès de l'État et du Mouvement Sportif. L'Association dispose d'un réseau d'échanges regroupant 4 000 villes et intercommunalités. Elle favorise le partage d'expériences en matière de politique sportive. Son action contribue à soutenir les communes qui représentent le premier financeur public du sport en France.

Contact Presse : Sophie BRUNET – Chargée de communication et des partenariats à l'ANDES – 05.4 43.05.18 – sophie.brunet@andes.fr – www.andes.fr

➡ **L'UNION sport & cycle** a pour principal objet la représentation officielle et la défense, sous toutes leurs formes, au niveau national et international, de toutes les entreprises industrielles et commerciales du secteur économique des articles et équipements de sports, de loisirs, du cycle et de la mobilité. En outre l'UNION sport & cycle est également attachée à assurer la promotion des activités physiques et sportives en France.

L'UNION sport & cycle, fédère 1 400 entreprises représentant :

- plus de 500 marques,
- 80 000 salariés
- 11 Milliards € de CA cumulé
- 4 pôles d'expertises

Contact presse : Claire RABÈS – Responsable des affaires publiques & relations institutionnelles de l'UNION sport & cycle – 01.47.31.56.23 – claire.rabes@unionsportcycle.com

